



**HAL**  
open science

## Master Cinéma

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Cinéma. 2013, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.  
hceres-02040072

**HAL Id: hceres-02040072**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040072>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Cinéma

de l'Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

# Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Cinéma

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA140006069

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

INHA (2 rue Vivienne Paris 2<sup>ème</sup>) ; centre Panthéon (12 place du Panthéon, Paris 5<sup>ème</sup>) ; centre Mahler (9 rue Mahler, Paris 4<sup>ème</sup>).

Séances ponctuelles dans le cadre des séminaires « Histoire culturelle du cinéma » et « La recherche sur le cinéma à l'ère du numérique » à l'Inathèque, l'ECPAD, la Cinémathèque française, la fondation Jérôme Seydoux-Pathé et la BnF (tous situés à Paris, à l'exception de l'ECPAD, au fort d'Ivry).

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention est organisée selon un schéma en Y : la première année de master (M1) est commune aux deux spécialités (recherche et professionnelle), mais permet de fait aux étudiants, à travers le choix de séminaires, de se spécialiser progressivement. L'objectif pour les étudiants, généralement issus d'une licence en *Histoire du cinéma*, est de compléter leurs connaissances dans ce domaine et d'obtenir des compétences complémentaires en édition cinématographique et historiographie du cinéma. Ils apprennent en particulier à travailler sur les archives audiovisuelles. Selon la spécialité choisie, ils acquièrent en deuxième année des connaissances en techniques de recherche appliquées au cinéma et à l'audiovisuel ou se spécialisent dans une approche multidimensionnelle des programmes audiovisuels.

Les approches historiennes du cinéma, complétées par une mobilisation des différentes Sciences Humaines et Sociales et en particulier, le rapport aux archives sont donc centraux dans la mention, du moins dans le M1 et la spécialité recherche.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette mention présente des objectifs clairement identifiés pour les étudiants, et propose une spécialité professionnelle particulièrement attractive. Le positionnement sur la question des archives cinématographiques est une vraie plus-value pour la spécialité recherche.

La continuité paraît néanmoins plus évidente pour le master recherche que pour le master professionnel au sein de la mention en termes de cohérence des parcours, même si les deux spécialités sont désormais préparées par des enseignements spécifiques dès la première année.

D'un point de vue pédagogique, il semble en effet que le M1 et le M2 recherche fonctionnent sur des logiques identiques avec une absence notable de travaux dirigés et pour seuls enseignements, des cours magistraux. Ils souffrent également d'un très faible nombre d'heures de cours (96 heures et 48 heures au premier et second semestre pour le M1). Aucun dispositif particulier pour favoriser la réussite des étudiants, n'est en outre prévu.

Le M2 professionnel assure en revanche un suivi beaucoup plus complet des étudiants et un nombre d'heures d'enseignement plus en adéquation avec les objectifs d'un master.

Les compétences transversales sont de même beaucoup plus développées dans le M2 professionnel que dans le M1 et le M2 recherche desquels elles semblent absentes.

On peut également noter l'absence de dispositif de formation continue pour l'ensemble de la mention.

Dans le paysage académique, cette mention propose des formations originales dans le domaine du cinéma, tant au niveau régional que national. Les deux spécialités sont en effet sans équivalent.

L'adossement au CERHEC (Centre d'études et de recherches en histoire et esthétique du cinéma) de l'équipe d'accueil HiCSA (Histoire culturelle et sociale de l'art), porteuse du Labex CAP (Création, Arts, Patrimoine), est un élément très appréciable pour la mention qui en tire un positionnement recherche de grande qualité. En outre, une forme de tutorat est mise en place entre étudiants en doctorat et étudiants de la mention.

De même, les relations de partenariat entretenues avec de nombreuses institutions patrimoniales françaises dans le domaine du cinéma (Archives françaises du film du CNC, Cinémathèque française, Cinémathèque de Toulouse, ECPAD, BnF, fondation Jérôme Seydoux-Pathé et l'IRI du centre Georges Pompidou) ou de la télévision (INA) favorisent la formation des étudiants et leur insertion dans les milieux socioprofessionnels concernés. Concernant les programmes audiovisuels, de très nombreux représentants des milieux socioprofessionnels sont associés.

Le taux d'insertion paraît ainsi élevé, au moins pour le master 2 professionnel et compte tenu des contraintes du monde professionnel concerné, et le taux d'attractivité de la formation également. Plus de la moitié des étudiants du master 1 proviennent d'une autre université que Paris 1 et les candidatures de tous horizons sont nombreuses. Le taux de réussite en master 1 s'améliore, mais n'était pas satisfaisant (entre 40 et 50 %) jusqu'en 2011. Il faut néanmoins noter que la poursuite en master 2 professionnel reste une exception pour les étudiants du master 1.

Six enseignants-chercheurs, dont deux sont habilités à diriger des recherches, pilotent la formation auxquels s'ajoute un nombre conséquent de représentants du monde socioprofessionnel pour la spécialité professionnelle. Il faut noter que malgré la pluridisciplinarité affichée, tous sont historiens ou historiens de l'art. Néanmoins, l'équipe sera renforcée en 2013 par des intervenants de l'EHESS qui apporteront des compétences complémentaires (sociologie, anthropologie visuelle, esthétique philosophique).

Le master 2 professionnel a mis en place une vraie procédure qualité (évaluation par les étudiants qui lui a d'ailleurs valu un « trophée de la pédagogie » en 2011), et il dispose également d'instances permettant de consulter des représentants des mondes socioprofessionnels impliqués dans le master pour envisager des changements dans les programmes pédagogiques, ce qui n'est pas le cas de la spécialité recherche, ni du master 1.

- Points forts :

- L'originalité de la formation et des spécialités dans le paysage local et national.
- Le fort appui sur les institutions spécialisées dans le patrimoine cinématographique et audiovisuel, ce qui permet de faire bénéficier les étudiants de l'expérience et des compétences du milieu socioprofessionnel concerné par la formation.
- Le très bon taux de réussite et d'attractivité de la spécialité professionnelle.
- L'adossement à une équipe de recherche active.

- Points faibles :
  - Une équipe d'enseignants-chercheurs habilités à diriger les recherches fragilisée du fait de départs récents.
  - La faible présence de spécialistes de disciplines différentes pour une mention qui affiche la volonté de développer des compétences pluridisciplinaires.
  - Le faible taux de réussite en master 1 et en master 2 recherche.
  - Un programme pédagogique du master 1 et de la spécialité recherche comportant peu d'enseignements.
  - L'articulation peu lisible entre le master 1 et le master 2 professionnel.

## Recommandations pour l'établissement

L'un des axes directeurs de la politique du PRES étant de « réunir les Sciences sociales et les Humanités », il semble que cette mention s'y intègre parfaitement. Pour renforcer cet axe, des enseignements assurés par des spécialistes de la documentation pour le volet « archive » et des spécialistes d'une approche globale du cinéma mêlant analyse sociopolitique et réception, pourraient néanmoins être envisagés.

Renforcer l'équipe pédagogique en enseignants-chercheurs habilités à diriger les recherches, s'imposerait également pour assurer un meilleur encadrement.

Des dispositifs d'encadrement visant un meilleur taux de réussite des étudiants du master 1 pourraient aussi être mis en place à travers des travaux dirigés ou des projets permettant de mobiliser des compétences transversales. A cette fin, une politique de recrutement repensée pourrait faire baisser le taux d'échec en master 1 et master 2 recherche.

Le renforcement de l'intégration de la spécialité professionnelle dans la mention, devrait être envisagé.

Enfin, des liens pourraient être développés avec la mention *Cinéma et audiovisuel* de Paris 1, en envisageant par exemple certaines mutualisations d'enseignements.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B

# Evaluation par spécialité

## Histoire du cinéma - Archives et numérique, politiques et création

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

INHA (2 rue Vivienne Paris 2<sup>ème</sup>) ; centre Panthéon (12 place du Panthéon, Paris 5<sup>ème</sup>) ; centre Mahler (9 rue Mahler, Paris 4<sup>ème</sup>)

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité, à finalité recherche, prépare à la poursuite en doctorat dans le domaine de l'histoire du cinéma et des institutions culturelles. Les étudiants y acquièrent des compétences mélangeant les acquis théoriques et méthodologiques liés à la recherche et les capacités de classement archivistique, ils sont en effet formés à une approche en histoire du cinéma et à l'analyse critique de l'image, ainsi qu'à des approches sur les pratiques d'archives cinématographiques.

- Appréciation :

D'un point de vue scientifique, cette spécialité a une place centrale dans la mention. Elle est construite sur la formation aux approches archivistiques du cinéma et parfaitement adossée à des pratiques de recherche reconnues.

Concernant les enseignements proposés, on peut regretter que certaines unités d'enseignements ne comportent qu'un à deux cours de 24 heures, ce qui est quantitativement peu et ne laisse pas de place à l'erreur pour les étudiants. On peut également noter la faible présence d'enseignements intégrant totalement la dimension numérique, ce qui est en contradiction avec l'intitulé de la spécialité. De même, l'absence d'un cours de méthodologie de la recherche dans la maquette est étonnante, et pourrait constituer un handicap pour des étudiants en master 2 recherche.

Cette spécialité ne comporte pas de stage, ce qui s'explique par sa finalité recherche, mais ce type de dispositif pourrait néanmoins permettre une ouverture professionnelle appréciable pour les étudiants.

L'attractivité de la formation semble bonne si l'on en croit le nombre de dossiers reçus. L'insertion professionnelle et le taux de poursuite en doctorat semblent également satisfaisants d'après le dossier. Toutefois, ce constat s'appuie sur des éléments qui ne peuvent être vérifiés, dans la mesure où l'on ne peut lire les chiffres du tableau fourni et certifié par l'université.

Enfin, l'équipe pédagogique ne semble pas disposer d'un nombre suffisant d'enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches pour assurer l'inscription en thèse de tous les étudiants en capacité.

- Points forts :

- Le taux élevé de poursuites d'étude pour les étudiants du master 1 dans cette spécialité.
- Des modalités pédagogiques bien pensées, qui permettent aux étudiants de s'initier concrètement à la conception et à la mise en œuvre de projets.

- Points faibles :
  - L'absence de cours de méthodologie.
  - Un nombre très réduit d'heures d'enseignements.
  - La présence trop faible d'enseignements liés à la question du numérique, alors même que cette question apparaît dans l'intitulé de la spécialité.

## Recommandations pour l'établissement

Une mutualisation avec certains enseignements du M2 professionnel, permettrait de pallier au faible volume des enseignements.

Une transformation en master indifférencié pourrait aussi être envisagée car elle permettrait de développer l'aspect professionnel quant au travail sur les archives audiovisuelles, ainsi que d'amplifier les débouchés pour les étudiants et d'augmenter le volume des enseignements tout en conservant l'adossément à une recherche active.

Enfin, le développement de la pluridisciplinarité à travers la mise en place d'enseignements construits sur les acquis des disciplines centrées sur le traitement des archives, permettrait également à la spécialité de se renforcer.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



## Cinéma, télévision et nouveaux médias

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

INHA (2 rue Vivienne Paris 2<sup>ème</sup>) ; centre Panthéon (12 place du Panthéon, Paris 5<sup>ème</sup>) ; centre Mahler (9 rue Mahler, Paris 4<sup>ème</sup>).

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une spécialité à finalité professionnelle qui s'inscrit dans un contexte de fort renouvellement des métiers, lié aux développements du numérique dans la production et l'exploitation cinématographique et audiovisuelle. Son objectif est de former des professionnels, ayant de bonnes connaissances de l'histoire du cinéma, à la production cinématographique ou audiovisuelle (montage des dossiers, recherche de financement, marketing, coordination d'équipe) et à sa distribution/exploitation. Tous les métiers liés à la production et à la diffusion des programmes sont ainsi clairement identifiés et matérialisés dans la formation par un contact régulier avec des représentants des professions, ce qui entraîne des redéfinitions régulières du périmètre des enseignements.

Ainsi, d'un point de vue pédagogique, la spécialisation autour de tout ce qui concerne les programmes audiovisuels, quel que soit le média de diffusion et quel que soit le niveau où l'on envisage ce programme (production, diffusion, promotion), est affirmée et visible dans la maquette.

- Appréciation :

Par ses spécificités, cette spécialité apparaît comme particulièrement intéressante dans l'offre de formation de l'université. Elle offre des débouchés aux étudiants en proposant une orientation entièrement centrée sur les programmes audiovisuels, quel que soit leur canal de diffusion.

D'un point de vue pédagogique, la coopération avec des professionnels est favorisée, de même que le stage (six mois). Cela se traduit par un excellent taux d'insertion professionnelle pour les étudiants. La transversalité semble également assurée à la vue du programme pédagogique qui permet de mélanger les compétences demandées autour d'une appréhension globale des programmes audiovisuels et par la pratique de l'anglais que l'on retrouve y compris dans certaines interventions. On peut néanmoins s'étonner que certaines questions concernant les programmes audiovisuels, en particulier leur réception par le public, soient absentes du programme pédagogique.

Très centrée sur des problématiques de professionnalisation, cette formation semble cependant ne pas s'appuyer suffisamment sur une équipe de recherche, ce qui pourrait lui permettre de conforter son adaptabilité aux évolutions rapides du secteur.

- Points forts :

- Le très fort taux d'attractivité.
- L'insertion professionnelle très satisfaisante.
- La présence forte et significative dans les enseignements des professionnels des métiers visés par la formation.
- La mise en place de modalités pédagogiques impliquant fortement les étudiants (projets, tutorat).

- Points faibles :
  - L'isolement dans la mention de cette spécialité qui semble vraiment fonctionner seule (même si désormais certains enseignements en master 1 pourraient préparer l'intégration des étudiants).
  - La faible visibilité de l'adossement à la recherche avec une trop faible intervention des enseignants-chercheurs.

## Recommandations pour l'établissement

D'un point de vue pédagogique, une prise en compte véritablement globale des programmes, qui intégrerait la réception, pourrait constituer un complément intéressant.

Du point de vue de la cohérence, une meilleure intégration dans la mention avec la poursuite des synergies avec la première année de master serait également souhaitable, et permettrait aux étudiants de préparer cette spécialité en amont.

Enfin, l'adossement à une équipe de recherche pourrait être renforcé en prévoyant plus d'interventions d'enseignants-chercheurs. La question de la mise en place d'un master indifférencié pourrait par exemple être posée.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



# Observations de l'établissement

**LE PRESIDENT**

**SERVICE DES FORMATIONS  
ET DE LA PEDAGOGIE**

12, PLACE DU PANTHEON  
75231 PARIS CEDEX 05

TEL : 01 44 07 80 46

FAX : 01 44 07 80 52

[spes@univ-paris1.fr](mailto:spes@univ-paris1.fr)

[racspes@univ-paris1.fr](mailto:racspes@univ-paris1.fr)

Paris, le 28 juin 2013

Monsieur Jean-Marc GEIB  
Directeur de la Section des Formations  
et des Diplômes AERES  
20, rue Vivienne  
75002 - PARIS

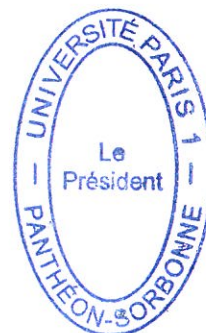
**Objet** : Evaluation des masters.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint les observations de l'Université Paris 1 à la suite du rapport d'évaluation concernant l'offre en masters pour 2014-2018.

En vous remerciant au nom de l'établissement que je représente pour le travail que vos experts ont effectué, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.

  
Philippe BOUTRY



---

**Demande n° S3MA140006069**

**Domaine : Sciences humaines et sociales**

**Mention : Cinéma**

---

- Projet pédagogique: A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique: A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies: B
- Pilotage de la mention: B

**Toutes spécialités**

Nous nous félicitons de voir reconnus :

- l'originalité et la cohérence de la formation dans le paysage académique « tant au niveau régional que national » (p. 2)
- le positionnement sur les archives qui constitue « une vraie plus-value pour la spécialité recherche » (p. 2)
- le fort appui de sa formation sur la recherche (p. 2) et sur le PRES (p. 3)
- la très bonne insertion professionnelle des étudiants (p. 2 et p. 4)
- le sous-encadrement de la mention qui mériterait une politique de recrutement plus ambitieuse (p.3)

Nous nous étonnons de ce fait des notes attribuées qu'elle ne peut expliquer autrement que par les inexactitudes signalées dans la suite de sa réponse. Dans le précédent rapport de l'AERES, le master recherche avait été noté A+. Les quelques critiques soulevées ont toutes été prises en compte et ont fait l'objet d'améliorations, les recommandations ont été suivies et les chiffres de référence (nombre d'inscrits, taux de réussite et d'insertion professionnelle) sont en constante augmentation.

- Le projet pédagogique est noté A pour l'ensemble de la mention mais B pour la spécialité recherche alors même que cette spécialité se voit félicitée p. 4 « de modalités pédagogiques bien pensées » qui permettent aux étudiants de s'initier concrètement à la conception et à la mise en œuvre de projets.
- L'insertion professionnelle est notée B pour l'ensemble de la mention alors même qu'elle est notée A pour chacune des deux spécialités, ce qui est une note déjà faible compte tenu de l'excellence des résultats : 91 % pour la spécialité recherche et 100 % pour le master pro. On imagine mal en effet comment le master pro pourrait encore améliorer un taux d'insertion qui est à 100 %.
- Le pilotage est noté B pour l'ensemble de la mention alors même qu'il est noté A pour chacune des deux spécialités et qu'il fait partie des points forts soulignés par le rapport.

**Appréciations générales**

- Réponse à la faible présence de spécialistes de disciplines différentes pour une mention qui affiche la volonté de développer des compétences pluridisciplinaires.

Les enseignements proposés par les enseignants de la composante sont déjà à forte dominante pluridisciplinaire : économie du cinéma, histoire du cinéma, esthétique, analyse filmique, étude des publics et des réceptions, approche socio-politique. Dans le cadre de cours mutualisés (UFR 09 et UFR 03), la maquette comporte également des cours sur la peinture, la photographie, la radio, la

télévision et les musées. Des cours seront également ouverts à l'EHESS dans la prochaine maquette (esthétique, narratologie, ethnographie et anthropologie).

- Réponse au faible taux de réussite en master 1 et en master 2 recherche.

Le master archives a été mis en place en 2010. Depuis cette date, les taux sont en augmentation constante. En M2, nous sommes passés de 54,17 % d'admis en 2010/11 à 80,80 % d'admis en 2011/12. En M1, nous avons maintenu de 2010/11 à 2011/12 un taux de réussite rigoureusement identique (71,43 %), mais avec une augmentation de 20 % du nombre d'étudiants.

- Réponse à la critique d'un programme pédagogique du master 1 et de la spécialité recherche comportant peu d'enseignements.

Cela ne peut nous être imputé, le format des cours et le volume de la maquette, adoptés en CEVU, nous est imposé par l'UFR et par l'université. Nous ne demandons qu'à pouvoir augmenter ce volume si la politique de recrutement et de financement le permet. Nous réitérons la demande faite en 2009 pour l'ouverture d'une formation continue en master 2.

- Réponse à l'articulation peu lisible entre le master 1 et le master 2 professionnel.

Des cours en licence et en master 1 préparent à l'entrée en master 2 pro : économie et financement du cinéma, institutions du cinéma, images d'archives, recherche sur le cinéma à l'ère du numérique, économie du cinéma et de l'audiovisuel. Le cours Histoire et pratiques de la critique et de l'exploitation est commun au M2 recherche et de M2 pro. Par ailleurs, 40 % des étudiants de M1 candidatent en M2 pro. Sur une sélection nationale et internationale parmi 400 candidats (chiffre en augmentation), 25 % des étudiants qui sont admis en M2 pro viennent du M1, soit un tiers des candidats internes. Le renforcement des liens sera poursuivi et renforcé dans l'avenir.

### **Spécialité Recherche : Histoire du cinéma – Archives et numérique, politiques et créations (B, A, A)**

- Absence d'un cours de méthodologie de la recherche:

Inexact. La quasi totalité des cours de M1 sont des cours de méthodologie.

- Un nombre très réduit du nombre d'enseignements.

Voir plus haut : volume horaire imposé.

- Présence trop faible des enseignements liés à l'usage du numérique.

Inexact. Outre le séminaire qui lui est dédié, la question du numérique est abordée dans la totalité des cours au sujet de l'économie et du financement du cinéma, de la restauration, de la distribution et de l'exploitation, des archives. Par ailleurs, une quadruple coopération a été mise en place avec l'INA (INA recherche et Inathèque), la Cinémathèque française, l'IRI et la BNF audiovisuel. Elle prend la forme de travaux dirigés sur le numérique et de coopérations multiples (musée en ligne sur le cinéma, logiciels d'annotation Ligne de temps et Vidéoscribe, dépôt légal du web, édition numérique de contenus sur le cinéma). Enfin, chaque année, plusieurs de nos étudiants effectuent leur stage sur des questions liées au numérique (outils d'annotation des images et du son, ressources en ligne, documentation, archivage etc.)

- Absence de « vraies procédures qualité » et d'instances de consultation « des représentants des mondes socio-professionnels impliqués dans le master » pour la spécialité recherche.

Inexact. Deux réunions annuelles avec les institutions d'archives partenaires du master ont lieu pour réactualiser les objectifs pédagogiques ; elles sont l'occasion de lancer de nouveaux projets pédagogiques en début d'année et de faire le bilan de l'année écoulée. Les deux responsables du master se rendent par ailleurs chaque année aux réunions « bilan et programme » de la Cinémathèque française et de l'IRI.

Il nous paraît important de pointer un nombre important d'inexactitudes dans les appréciations du rapport.

- Absence de cours de méthodologie. Inexact. Voir plus haut.

- Cette spécialité ne comporte pas de stage. Inexact. Voir p. 10 du dossier présenté à l'Aeres.

- Aucun dispositif particulier pour favoriser la réussite des étudiants n'est en outre prévu. Inexact. Les étudiants sont suivis régulièrement par les enseignants dans le cadre notamment de leurs permanences hebdomadaires. Ces derniers se réunissent en outre pour régler les cas problématiques. L'existence d'un responsable pédagogique qui reçoit individuellement tous les étudiants permet une coordination de l'accompagnement. Par ailleurs, les étudiants sont suivis en dehors même des cours par les enseignants qui encadrent les activités complémentaires auxquels ils sont invités à participer (groupes de recherche, Mardis de l'histoire, ciné-club, etc.).

- Absence de "compétence transversales" dans le M1 et M2 recherche. Inexact. Voir plus haut. Les étudiants sont initiés à des approches épistémologiques diverses (cinéma et histoire, histoire culturelle du cinéma, cinéma et politique, histoire et esthétique, analyse économique, études des publics). Les étudiants acquièrent des compétences transversales (utilisation des outils de recherche numériques, pratique archivistique, rédaction de notes de synthèse) qui sont applicables à tous les champs de la recherche et qui peuvent être réinvestis dans le champ professionnel.

#### Recommandations :

- Des enseignements assurés par des spécialistes de la documentation pour le volet "archive" et des spécialistes d'une approche globale du cinéma mêlant analyse sociopolitique et réception pourraient être envisagés. C'est déjà le cas. Voir plus haut.

- Renforcer l'équipe pédagogique en enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches. La composante ne peut qu'y être favorable mais cela n'est pas de son ressort.

#### **Spécialité Professionnelle : Cinéma, télévision et nouveaux médias (A, A, A)**

L'équipe apprécie que la spécialité apparaisse « comme particulièrement intéressante dans l'offre de formation de l'Université ». Elle apprécie aussi qu'ait été remarqué « l'excellent taux d'insertion professionnelle pour les étudiants » tout comme « la transversalité du programme pédagogique ». L'équipe conteste cependant « l'isolement » de cette spécialité dans la mention : les trois enseignants-chercheurs du M2 pro assurent des enseignements en M1 et M2 recherche. L'équipe conteste également « la faible visibilité de l'adossement à la recherche » : 96 heures de cours magistraux sont assurés par les trois enseignants-chercheurs de l'équipe. Enfin, l'équipe rejette la notation A pour ce qui touche à l'insertion professionnelle : 100 % des inscrits sont diplômés au terme du M2 et 100 % des diplômés sont en CDD/CDI six mois après l'obtention de leur diplôme. La traçabilité de cette statistique est permise par l'établissement de l'annuaire des étudiants fourni aux experts de l'AERES et vérifié par l'organisme SMBG.